



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 19571

Numéro SIREN : 524 959 665

Nom ou dénomination : BERCY SERVICES XX - BSXX

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2015 sous le numéro de dépôt 104521



1510461301

DATE DEPOT :	2015-11-10
NUMERO DE DEPOT :	2015R104521
N° GESTION :	2010B19571
N° SIREN :	524959665
DENOMINATION :	BERCY SERVICES XX - BSXX
ADRESSE :	61/69 Rue de Bercy 75012 Paris
DATE D'ACTE :	2012/11/15
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

COPIE CERTIFEE CONFORME

2010 B 79574

06

BERCY SERVICES XX
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.500 euros
61-69 rue de Bercy - 75012 PARIS
524 959 665 RCS PARIS

Greffe de commerce Acte déposé	de Paris
10 NOV. 2015	
Sous le N. R 10452	

DECISION ECRITE DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2012

ELIOR, société en commandite par actions, dont le siège social est fixé au 61/69, rue de Bercy, immatriculée auprès du registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 380 543 678, propriétaire de la totalité des actions, représentée par Gilles PETIT, Associée unique de la société BERCY SERVICES XX ;

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

DI -> 15.11.2012 - C2

PREMIERE RESOLUTION :

L'Associée unique prend acte de la démission de Monsieur Philippe CHEVALLIER en sa qualité de Président à compter de ce jour, et décide de nommer en remplacement Monsieur Pascal LEFEBVRE, demeurant 33 rue des Marais - VIROFLAY (78) pour une durée expirant lors de l'assemblée approuvant les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Monsieur Pascal LEFEBVRE exercera ses pouvoirs conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts et dans le respect (i) des règles et procédures internes du Groupe, et (ii) des décisions arrêtées par les différents comités mis en place au sein du Groupe et des décisions du Comité Exécutif Groupe.

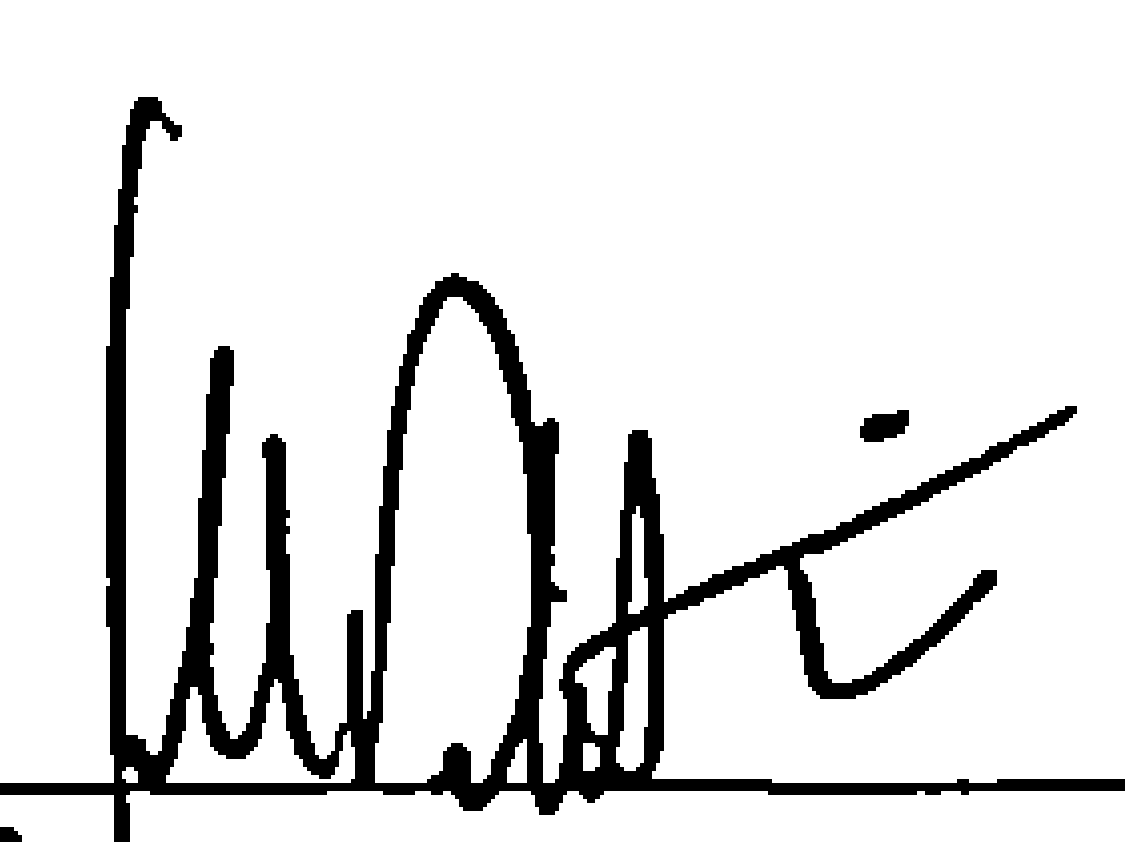
Monsieur Pascal LEFEBVRE assurera la Direction Générale de la société et à ce titre, disposera des pouvoirs nécessaires pour diriger et gérer la société, agir au nom de celle-ci, représenter et engager la société à l'égard des tiers, favoriser le développement de la Société, sous réserve du respect de l'objet social et des règles internes au groupe.

Il contribuera à la mise en œuvre et au suivi du contrôle interne. Il devra, par conséquent, appliquer et mettre en œuvre les règles et procédures définies par le Groupe pour l'amélioration du contrôle interne du Groupe dans son ensemble ou veiller à ce que ces règles et procédures soient appliquées. Il en fait de même s'agissant des règles de reporting.

Il veillera à ce que l'ensemble des règles et procédures internes de la société et du groupe Elior soit respecté et appliqué par les salariés et collaborateurs placés sous son autorité et sa responsabilité. Il a la charge de mettre en place les délégations et sous-délégations de pouvoirs appropriées et adaptées aux activités de la société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à "LA LOI" ou au porteur de l'original, d'un extrait, ou d'une copie de ces délibérations, à l'effet d'effectuer tous dépôts, publications et formalités prescrits par la loi.


ELIOR
représentée par Gilles PETIT